

Province de Québec
Municipalité Régionale de Comté des Sources
Municipalité de Ham-Sud

Procès-verbal de la session régulière du Conseil Municipal, tenue le lundi 7 août 2017, à 20h à la salle communautaire située au 9, chemin Gosford Sud, Municipalité de Ham-Sud.

Sont présents : Diane Audit Goddard, conseillère, Luc St-Laurent, conseiller, Pascal Moreau, conseiller et Jean Laurier, conseiller, formant quorum sous la présidence de Serge Bernier, maire.

Est également présente : Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Est absent :

1. Constat de quorum et Ouverture de l'assemblée
20170807-01

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

Que l'assemblée soit ouverte à 20h04.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. Adoption de l'ordre du jour
20170807-02

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière tel que présenté :

- 1. Constat de quorum et Ouverture de l'assemblée**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux des assemblées**
 - 3.1 Séance régulière du 3 juillet 2017
- 4. Invités ou informations du maire**
- 5. Finances**
 - 5.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale
 - 5.2 Dépenses faisant suite à la séance régulière du 3 juillet 2017
 - 5.3 Comptes à payer de la Municipalité
 - 5.4 Salaires payés de la Municipalité
 - 5.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au 31 juillet 2017
- 6. Comités**
- 7. Dossiers à traiter**
 - 7.1 Constat de vacance poste conseiller siège #2
 - 7.2 Fin d'emploi inspecteur en bâtiment et en environnement
 - 7-3 Embauche inspecteur en bâtiment et en environnement
 - 7.4 Autorisation d'appel d'offres réserve de sable et sel 2017-2018
 - 7.5 Autorisation – Certificat pour le traitement de l'eau potable Mont-Ham
 - 7.6 Demande d'appui – Aréna Connie-Dion
- 8. Avis de motion**
 - 8.1 Règlement 2017-12 modifiant le règlement 2016-13 portant sur les heures d'ouverture du bureau municipal
- 9. Règlements**

- 9.1 Règlement 2017-11 modifiant le règlement 2014-05 relatif à la circulation et au stationnement
- 9.2 Projet Règlement 2017-12 modifiant le règlement 2016-13 portant sur les heures d'ouverture du bureau municipal
- 10. Varia**
- 10.1 Aide financière Plans et devis route 257
- 11. Période de questions**
- 12. Clôture et levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées

3.1 Séance régulière du 3 juillet 2017 20170807-03

Il est proposé par le conseiller Pascal Moreau et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 3 juillet 2017 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Invités ou informations du maire

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil et mentionne qu'il n'y a aucun invité à la présente session du conseil.

5. Finances

5.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale 20170807-04

Il est proposé par le conseiller Pascal Moreau et résolu :

D'accepter la liste des dépenses autorisées du 1^{er} au 31 juillet 2017 d'une somme de 6 853.49 \$ dans le cadre du pouvoir de dépenser délégué à la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.2 Dépenses faisant suite à la séance régulière du 3 juillet 2017 20170807-05

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu :

D'accepter la liste des chèques émis du 4 au 20 juillet 2017 d'une somme de 4 372.12 \$ faisant suite à la séance régulière du 3 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.3 Comptes à payer de la Municipalité 20170807-06

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'accepter la liste des chèques à émettre au 7 août 2017 d'une somme de 53 833.87 \$ pour le paiement des différents fournisseurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.4 Salaires payés de la Municipalité 20170807-07

Il est proposé par le conseiller Pascal Moreau et résolu :

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de 10 646.60 \$ émis du 5 juillet au 2 août 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au 31 juillet 2017

La directrice générale dépose aux membres du conseil la situation budgétaire des prêts à jour de la Municipalité au 31 juillet 2017.

6. Comités

Les membres du conseil résumant les rencontres auxquelles ils ont assisté et font état de l'avancement de leurs dossiers.

7. Dossiers à traiter

7.1 Constat de vacance poste conseiller siège #2

La directrice générale constate la vacance au poste de conseiller au siège #2 en date du 3 juillet 2017.

7.2 Fin d'emploi inspecteur en bâtiment et en environnement 20170807-08

Il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu ;

QUE La municipalité de Ham-Sud et Monsieur Fernando Rosas ont convenu ensemble de mettre fin au lien d'emploi de Monsieur Rosas en date du 4 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7-3 Embauche inspecteur en bâtiment et en environnement 20170807-09

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu;

D'embaucher Monsieur Stéphane Raymond au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement en date du 20 juillet 2017 selon les conditions établies entre les parties. Monsieur Raymond sera en probation pour une période de 6 mois à compter de la date d'embauche.

Les frais de formation reliée à ses fonctions seront répartis de la façon suivante :

20 % Municipalité de Ham-Sud
20 % Municipalité de Saint-Camille
60 % Municipalité de Wotton

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

7.4 Autorisation d'appel d'offres réserve de sable et sel 2017-2018 20170807-10

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'autoriser la directrice générale à procéder aux appels d'offres nécessaires à la réserve de sable et de sel pour la saison 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.5 Autorisation – Certificat pour le traitement de l'eau potable Mont-Ham 20170807-11

Il est proposé par le le conseiller Pascal Moreauet résolu :

D'autoriser la directrice générale à délivrer une attestation au parc régional du Mont-Ham – Corporation de développement du Mont-Ham, attestant que la municipalité ne s'oppose pas à l'utilisation de UV pour le traitement de l'eau potable, le tout conformément à l'article 32 de la loi sur le traitement de l'eau potable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.6 Demande d'appui – Aréna Connie-Dion 20170807-12

Il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu :

D'appuyer le Centre récréatif d'Asbestos dans leurs démarches pour le projet de construction d'un nouvel aréna à Asbestos.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. Avis de motion

8.1 Règlement 2017-12 modifiant le règlement 2016-13 portant sur les heures d'ouverture du bureau municipal 20170807-13

Le conseiller Jean Laurier donne avis de motion qu'il proposera ou fera proposer pour adoption, à une séance subséquente le règlement Règlement 2017-12 modifiant le règlement 2016-13 portant sur les heures d'ouverture du bureau municipal

9. Règlements

**9.1 Règlement 2017-11 modifiant le règlement 2014-05 relatif à la circulation et au stationnement.
20170807-14**

Dispense de lecture de ce règlement est demandée. Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du projet de règlement au moins deux jours avant la présente séance, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu :

Que le « Règlement 2017-11 modifiant le règlement 2014-05 relatif à la circulation et au stationnement », lequel est joint en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante, soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**9.2 Projet Règlement 2017-12 modifiant le règlement 2016-13 portant sur les heures d'ouverture du bureau municipal
20170807-15**

Dispense de lecture de ce règlement est demandée. Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du projet de règlement au moins deux jours avant la présente séance, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Pascal Moreau et résolu :

Que le « Projet Règlement 2017-12 modifiant le règlement 2016-13 portant sur les heures d'ouverture du bureau municipal », lequel est joint en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante, soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. Varia

10.1 Aide financière Plans et devis route 257

Monsieur le maire Serge Bernier annonce que la municipalité de Ham-Sud a obtenu, conjointement avec la municipalité de Saint-Adrien, une aide financière pour la préparation des plans et devis pour la route 257 Ouest.

11. Période de questions

Il n'y aucune question à ce moment-ci de la séance

**12. Clôture et levée de l'assemblée
20170807-16**

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu :

Que la séance soit levée à 20h25

Serge Bernier
Maire

Marie-Pier Dupuis
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier, Maire

RÉSOLUTION 20170807-14

ANNEXE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD

RÈGLEMENT 2017-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-05 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

ATTENDU QUE la municipalité a adopté un règlement 2014-05 relatif à la circulation et au stationnement;

ATTENDU QUE la mise en place d'une réduction de la limite de vitesse sur une portion de la route 257 Ouest donne lieu à une modification de ce règlement;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite préciser des dispositions concernant le stationnement en période hivernale;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Luc Saint-Laurent lors de la séance du 5 juin 2017;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté lors de la séance du 3 juillet 2017

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours ouvrables avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST DÉCRÉTÉ CE QUI SUIT :

Le Règlement 2014-05 relatif à la circulation et au stationnement est modifié comme suit :

Article 1.

L'article 19 – Stationnement interdit est modifié en ajoutant les points suivant à la suite de l'alinéa 12:

13. Sur le côté pair de la chaussée pour la portion de la route 257 Ouest où la vitesse est réduite à 50 km/h;
14. Entre le 15 novembre et le 15 avril pour la portion de la route 257 Ouest où la vitesse est réduite à 50 km/h.

Article 2

L'article 25– Travaux de voirie et enlèvement de la neige est modifié en remplaçant l'alinéa 1 comme suit :

Sauf dans les endroits prévus à cette fin, il est défendu à tout conducteur de stationner un véhicule :

1. À un endroit où il pourrait gêner l'enlèvement de la neige, le déneigement ou le déglçage des rues.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Serge Bernier
Maire suppléant

Marie-Pier Dupuis
Directrice Générale et
Secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION 20170807-15

ANNEXE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITE DE HAM-SUD

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-13
PORTANT SUR LES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**

ATTENDU QUE la municipalité a adopté un règlement 2016-13 portant sur les heures d'ouverture du bureau municipal

ATTENDU QUE l'embauche d'un nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement nécessite la modification de l'horaire de présence de celui-ci

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par le lors de la séance du 7 août 2017;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours ouvrables avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST DÉCRÉTÉ CE QUI SUIT :

Le Règlement 2016-13 portant sur les heures d'ouverture du bureau municipal est modifié comme suit :

Article 1.

L'article 3 du règlement est abrogé et remplacé par celui-ci :

3. INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et en environnement sera présent au bureau municipal le jeudi de 8h à 16h, il recevra toutes demandes liées à ses tâches.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Serge Bernier
Maire

Marie-Pier Dupuis
Directrice Générale et
Secrétaire-trésorière

